Ouvrier.e Professionnel.le en Restauration du patrimoine

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de procéder à des travaux de restauration ou de modification de bâti ancien pour de l'habitat individuel ou du petit collectif, des édifices classés, du patrimoine rural non protégés (fours, fontaines, lavoirs…) avec des matériaux sains et écologiques et en respect des règlementations thermiques et des normes environnementales en vigueur.

- Être capable d'effectuer un diagnostic, formuler et mettre en œuvre des solutions techniques appropriées dans le respect des consignes des donneurs d'ordre et des consignes de sécurité.



PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.
Salariés en perfectionnement, artisans….

PRÉ-REQUIS POUR L'ENTREÉ EN FORMATION

Expérience du chantier souhaitée.
Projet professionnel validé, période d'immersion souhaitée.
Maîtrise de la langue française, du système métrique de base et de la proportionnalité.
Pas de contre-indication médicale à l'exercice du travail sur chantier bâtiment.
Le candidat devra proposer à l'entrée en formation 3 sujets pour l'étude de cas final.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 12 personnes.
Mise en pratique sur les chantiers d'application
et sur la plate-forme technique.
Alternance centre-entreprise : 4 périodes de stages en entreprise d'une durée de 3 semaines.
Apports théoriques en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations individuelles pratiques et théoriques en cours de formation (CCF)
Evaluations collectives pratiques en cours de formation (CCF)
Etude de cas servant de base à l'examen final, au long de la formation
Examen final oral devant un jury de professionnels.

VALIDATION/CERTIFICATION

Titre de niveau 3 d'Ouvrier Professionnel en Restauration du Patrimoine inscrit au RNCP, fiche N°35562
La validation par bloc est possible, ainsi que la Validation des Acquis de l'Expérience. (VAE)
Titre certifié conjointement par le CAUE du Gers et la Fédération Eco-construire.

DATES

Se renseigner au 04 76 64 43 59 pour connaître les dates de sessions.

DURÉE

- Totale: 1 631 heures
- Centre: 1211heures
- Entreprise 420 heures

Durée maximale.

LIEU

Cours théoriques: Maison des Associations 9 rue du colombier 38160 Saint Marcellin.
Plateforme technique: 365 route des écoles 38210 Cras.
Modalités pratiques
Parking et salle de restauration hors sac à disposition.
Accès aux personnes en situation de handicap
Pour connaître les modalités d'accessibilité à la formation, nous contacter.

COUT DE LA FORMATION

Pris en charge par la Région Auvergne Rhône Alpes si promesse d'embauche, pour les demandeurs d'emploi
Autres financements : OPCO.

SUITE DE PARCOURS

Titre de niveau 3 permettant d'accéder à la préparation d'un titre niveau 4 + titre éligible à la chambre des métiers.

Indicateurs de résultats :
95% des stagiaires se déclarent satisfaits de la formation OPRP à Aplomb.
Taux réussite examen : 100%
Taux insertion professionnelle : 90%

Contact
Yannick Brès
06 33 96 65 39
bres@aplomb38.org

CONTENU DE LA FORMATION
3 blocs de compétences :

L'ouvrier ou ouvrière professionnel-le en restauration du patrimoine sait communiquer par le dessin, et observer une construction pour y repérer des désordres. Il/elle sait mettre en œuvre des solutions techniques adaptées au patrimoine local. Il/elle intervient sur les structures porteuses, les parements et l'amélioration thermique.
La spécificité du titre est qu'il s'adapte à chaque système constructif local. Ici Aplomb propose le pisé, la limousinerie de galets, les charpentes en bois de réemploi, la réalisation de blocs en ciment prompt, les voûtes sarrasines.



Bloc 1: Analyser les pathologies du bâti ancien

- Analyser les contextes historiques et géographiques de l'édifice
- Identifier les matériaux utilisés
- Effectuer les relevés graphiques et photographiques
- Représenter l'ouvrage par le dessin
- Identifier la nature des désordres, leur emplacement et leurs dimension
- Déterminer les causes et les conséquences des désordres
- Identifier les mécanismes thermiques et hygrothermiques pour améliorer le confort thermique.

Bloc 2 : Organiser un chantier de restauration d'un édifice

- Définir une méthodologie d'intervention globale dans le principe d'intervention minimum et de réversibilité (modes opératoires, priorités, chronologie)
- Prévoir les approvisionnements nécessaires en permettant la continuité des travaux et la gestion des espaces de stockages (ressources locales et réemploi)
- Evaluer les risques de détérioration et d'effondrement, pour assurer la sécurité des personnes et garantir la pérennité de l'ouvrage
- Entretenir et gérer les équipements et outillages
- Prévoir la gestion des déchets et la réduction des nuisances, pour contenir les pollutions et organiser les étapes du chantier.

Bloc 3 : Exécuter les travaux afin de réparer, conforter, intervenir sur la structure d'un édifice.

- Mettre en sécurité les ouvrages et les personnes fin de conforter la stabilité et la durabilité de l'édifice
- Apprendre et mettre en œuvre les techniques de gestes et postures de travail
- Déconstruire e t démonter les matériaux afin de les réutiliser dans la mise en œuvre
- Réaliser ou restituer une maçonnerie en utilisant les matériaux et les systèmes du bâti vernaculaire local
- Percer des ouvertures pour modifier la structure d'un édifice ancien
- Changer ou réparer une pierre de taille dégradée
- Reprendre consolider ou construire un arc ou une voûte
- Intervenir sur ou réaliser un ouvrage en bois corroyé ou non corroyé
- Reprendre, entretenir ou exécuter un enduit (chaux, terre, plâtre) suivant les habitudes locales.
- Reprendre une couverture en utilisant les matériaux correspondants aux systèmes constructifs locaux
- Réaliser, reprendre et assainir un sol maçonné

SST : Formation au secourisme : A valider avant de passer l'examen final OPRP..
Habilitation échafaudage R408: Montage, réception, utilisation et vérification. Modalités d'évaluation (en cours de formation, validation en fin de module). A valider avant de passer l'examen final OPRP.

Type d'emplois accessibles : maçon du patrimoine, maçon charpentier, maçon, charpentier, façadier.

Démarche d'inscription : envoi d'un dossier de candidature (téléchargeable sur notre site internet) accompagné d'une lettre de motivation. Recherche d'une entreprise d'accueil . Test de positionnement théorique et pratique suivi d'un entretien pour vérifier les pré-requis, votre projet, pour élaborer une proposition de parcours. Un retour écrit vous sera fait suite à l'entretien.
Clôture des inscriptions : à voir selon les sessions en cours, contacter Aplomb - Yannick Brès.

Aplomb, Siège social, Maison des associations, 9 rue du Colombier, 38160 Saint-Marcellin
04 76 64 43 59 - asso.aplomb38@gmail.com - **www.aplomb38.com**
Siret 51151101600038 - Organisme de formation n°823 804 803 38 - Certifié Qualiopi